

COMMISSION SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

DISTRICT DU FINISTERE

Présents : Pierre FURIC, René INIZAN, Jean LE VIOL, Joëlle GUILLERM, Yvan CUEFF-

PROCES VERBAL de la réunion du 5 Septembre 2024

Dans le cadre des élections du Comité de Direction du District du Finistère de Football prévues à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale du 14 Septembre 2024 ,la Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie le 5 Septembre 2024 à 18 heures au siège du District de football du Finistère à Châteaulin.

L'objet de la réunion : Validation des candidatures au Comité de Direction

La commission rappelle que :

Selon les stipulations de l'article 13.3 des statuts du District de Football :

- « *le comité de direction est élu au statut de liste sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation* ».
- « *Une seule candidature est obligatoire pour chaque liste qui comporte autant de candidats que de sièges à pourvoir, dont au minimum les représentants prévus à l'article 13.1 des statuts (arbitre, éducateur) et un candidat désigné comme étant tête de liste* ».
- « *la déclaration de candidature comporte les noms et prénoms de chaque candidat et précise ceux qui figurent au titre d'une catégorie obligatoire* ».
- « *la liste doit indiquer lesquels de ces candidats exerceront les fonctions essentielles étant précisé que la fonction de Président est réservée au candidat tête de liste* ».
- « *la déclaration de candidature doit être adressé au secrétariat du District par envoi recommandé au plus tard 30 jours avant la date prévue pour l'assemblée Générale électorale*

La Commission constate que :

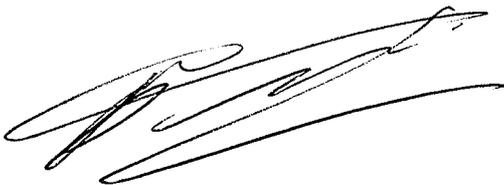
Une seule liste a fait acte de candidature dans les formes et délais prescrits avec pour tête de liste Monsieur André TOULEMONT.

- La Commission décide :

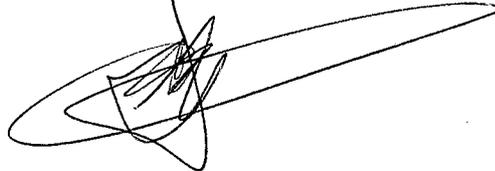
Après avoir examiné la liste des candidats figurant sur la liste présentée par Monsieur André TOULEMONT et vérifié que chaque candidat remplissait les conditions d'éligibilités exigées par les articles 13.2 et suivants des statuts du District du FINISTERE de Football de déclarer valide la candidature de la liste présentée.

A Châteaulin, le 5 Septembre 2024

Le Président de séance.
Pierre FURIC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Furic', written over a horizontal line.

Le secrétaire de Séance
René INIZAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Inizan', written over a horizontal line.

Pièces jointes :

- Feuille de Présence C.S.O.E. du 5 Septembre 2024.
- Liste homologuée des candidats au Comité de Direction